



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET PATRIMOINE
DFCPAJI_D2025_0230

Action en reconnaissance de bail
commercial du local sis 23 avenue Roger
Salengro du requérant évincé devant le
Tribunal Judiciaire de LILLE

Décision municipale prise en application de l'article L 2122-22 du CGCT

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal 5 du 13 septembre 2020 portant application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du CGCT ainsi que l'arrêté de délégation et de signature n°2024-65 du 3 juin 2024 de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Premier Adjoint,

Considérant que Monsieur ATTAL Malik, agissant pour la SAS LE BUN'S, a assigné la Ville le 13 janvier 2025 devant le Tribunal Judiciaire de Lille, d'une action en reconnaissance de bail commercial pour le local sis à Tourcoing 23 avenue Roger Salengro assortie d'une demande de dommages et intérêts à hauteur de 50 000 €.

Considérant qu'il convient de défendre à cette action.

DECIDONS

Article 1 : De défendre la Ville à cette action devant le Tribunal Judiciaire de Lille ;

Article 2 : De confier la représentation de ses intérêts au cabinet causes avocats, 612 rue de la Chaude Rivière à Lille, titulaire du marché 24-148 au forfait de 1 560 € TTC ;

Article 3 : De prendre en charge les frais et honoraires d'avocat qui resteraient à la charge de la Commune après intervention de SMACL Assurances, au titre du contrat en Responsabilité Civile n°3010-0001, sur la ligne budgétaire 1358 – Nature 6227 – Fonction 020.

Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion obligatoire du Conseil Municipal.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de 2 mois à compter de son affichage devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire – 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut aussi faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 2 juillet 2025

Exécutoire le **15 JUL. 2025**

Publié sur le site de la Ville le **15 JUL. 2025**

Par délégation du Maire
Jean-Marie VUYLSTEKER
Premier Adjoint



BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2025_230 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 02/07/2025
Objet : Action en reconnaissance de bail commercial - 23 avenue Roger Salengron

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Institutions et vie politique - Decision d ester en justice

Date de télétransmission : 15/07/2025 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_D2025_0230 - Action en reconnaissance de bail commercial - 23 avenue roger salengro.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20250702-DAJI_D2025_230-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 15/07/2025